

### La Récré se renouvelle

#### MORGES

Le chœur mixte La Récréation a enregistré deux changements au comité et multiplie les projets.

Comme annoncé la semaine passée, le président de La Récréation Alain Tzaud a cédé la présidence à Anne-Françoise Petit lors de la dernière assemblée générale. Le poste de secrétaire a également connu un changement puisque Barbara Messaoudi a passé le flambeau à

Anne-Françoise Stucki. Danièle Golay, Christine Cornut et Robert Barbey ont été reconduits dans leur fonction respective. En outre, la société se porte bien, même si elle ne serait pas contre quelques voix masculines de plus. Quant à l'avenir, les projets sont nombreux. À commencer par La P'tite Récré qui participera à la Fête de la musique de Lausanne. Le 26 novembre, La Récréation organise la 2<sup>e</sup> édition du Concert du Cœur. À cela, il faut ajouter la soirée annuelle qui se déroulera en mars 2018 et les préparatifs pour le 90<sup>e</sup> anniversaire en 2019.

DOR

L'Espérance de Bussigny a participé au concours en 1<sup>re</sup> catégorie avec trois pièces dont un chœur imposé. Pour ces trois interprétations, ils ont obtenu la mention «bien».



La Vigneronne et La Récréation se sont réunies dans l'Ensemble choral Morges et Lonay. Elles ont obtenu la mention «excellent» pour la lecture à vue et la prestation devant jury.



# Journal de Morges Vendredi 2 juin 2017

## Zoom

### RÉGION | CANTONALE

La 49<sup>e</sup> fête cantonale des chanteurs vaudois a accueilli plus de 10 000 visiteurs les 13, 14, 20 et 21 mai. La Vigneronne et La Récréation (qui concourraient ensemble), Les Mouettes, L'Espérance de Bussigny et la Chorale de Cossonay nous ont transmis un souvenir de leurs performances. Le Choeur mixte de La Sarraz, La Villanelle, La Batelière de Buchillon, L'Aloëttaz & L'Echo du Bois-Joly de Penthalaz-Moiry, L'Espérance de Bière et le Petit chœur du collège de Saint-Prex étaient aussi au rendez-vous. DOR



Les Mouettes, qui ont concouru en 3<sup>e</sup> catégorie (la plus exigeante), ont obtenu la mention «très bien» pour leur interprétation de la pièce imposée et des trois pièces à choix et «excellent» pour la lecture à vue.



Concourant également dans la division la plus exigeante, la Chorale de Cossonay, dirigée par Raphaël Leite Osorio, a obtenu la distinction «excellent» pour ses six pièces, dont une imposée, devant un jury et pour la lecture à vue.